

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du vendredi, **2 mars 2018, à 19h30** à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.



Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, messieurs Gilles Payer, Michel Longtin et Noël Picard

Ont motivé leur absence : Messieurs Gaëtan Lalande et Raymond Bisson

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Dinel, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la réunion

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 février 2018

2. Finances

- 2.1 Présentation des états financiers 2017
 - 2.1.1 Approbation des états financiers 2017
 - 2.1.2 Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2018
 - 2.1.3 Mandat de vérification – régime de compensation pour la collecte sélective
- 2.2 Lecture et adoption - comptes fournisseurs de février 2018
- 2.3 Rapport des salaires et autres dépenses au 28 février 2018
- 2.4 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 28 février 2018
- 2.5 Budget révisé : Quote-part de la SQ 2018
- 2.6 Quote-part de la MRC de Papineau
- 2.7 Remboursement 2018 au fonds de roulement
- 2.8 Rapport des frais encourus admissibles pour l'exercice 2017 au programme PAERRL – Entretien du réseau local 1 et 2

3. Mine Lac à la Loutre

4. Période de questions

5. Département de l'Administration

- 5.1 Correspondance annexe III
- 5.2 Dossier vente pour taxes : autorisation de vente d'immeubles
- 5.3 Déclaration de propriété – parties de chemin Preston et Lac-Doré Nord- Loi sur les compétences municipales
- 5.4 Offre de service- Refonte du site internet de la Municipalité
- 5.5 Autorisation de paiement achat d'une pelle avant camion 6 roues Freightliner 2012
- 5.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement concernant la limite de vitesse sur certains chemins municipaux

6. Département des Ressources humaines

- 6.1 Démission de monsieur Daniel René, directeur général adjoint et directeur de la gestion du territoire
- 6.2 Démission de madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale
- 6.3 Mise à jour de l'organigramme et ajout de descriptions des tâches
- 6.4 Embauche de madame Liette Quenneville au poste d'adjointe à la direction générale – finance et autorisation de signature du contrat

7. Département de l'Hygiène du milieu

- 7.1 Compte rendu du département
- 7.2 Formation de préposés à l'aqueduc

8. Département des Travaux publics

- 8.1 Compte rendu du département
- 8.2 Programme d'aménagement durable des forêts (PDAF)- Projet tablier du pont Lac-Gagnon O.
- 8.3 Demande de soumission publique – travaux de pavage des courbes et raccordement des chemins municipaux sur le chemin Lac-Gagnon Ouest
- 8.4 Offre de service professionnels – préparation des plans et devis pour le remplacement d'un ponceau du chemin Lac Gagnon Est

9. Département de la Sécurité publique

- 9.1 Compte rendu du département
- 9.2

10. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

- 10.1 Compte rendu du département
- 10.2 Mandat à la firme d'ingénierie N. Sigouin pour la descente de bateaux au lac Gagnon
- 10.3 Autorisation du 2^{ième} versement- Programme suivi de la qualité de l'eau pour 4 cours d'eau et cartographie des herbiers de plantes aquatiques des 6 lacs- OBV
- 10.4 Demandes de PIIA- (Affichage) :
 - 10.4.1 2162 ch. Lac-Gagnon Ouest
 - 10.4.2 1857, route 321

11. Département des Loisirs, culture et tourisme

- 11.1 Compte rendu du département
- 11.2 Demande d'une aide financière – Fonds Fête nationale du Québec
- 11.3 Demande d'une aide financière dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau
- 11.4 Journée Vie Active- 29^e édition
- 11.5 Formation de sensibilisation aux loisirs pour les conseillers municipaux responsables des loisirs
- 11.6 Participation au Forum touristique : 20 mars 2018

12. Département de la promotion et développement économique

- 12.1

13. Département du Service à la collectivité

- 13.1

14. Varia

- 14.1 Souper bénéfice- Association pour les personnes handicapées de Papineau
- 14.2 Opposition à la vague d'élimination de guichets automatiques et de fermeture de points de services de Desjardins en Outaouais
- 14.3 Demande au MTQ – Installation d'un radar-indicateur

15. Période de questions

16. Fin de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2018-03-18712
Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Duhamel à 19h34.

ADOPTÉE.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-03-18713
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil approuve l'ordre du jour en laissant les variés ouverts.

ADOPTÉE.

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 février 2018

2018-03-18714
Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 février 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La lecture du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2018 soit exemptée et qu'il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

2. FINANCES

2.1 Présentation des états financiers 2017

Monsieur Christian Gratton, CPA et CMA de la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. présente les états financiers 2017.

2.1.1 Approbation des états financiers 2017

2018-03-18715
Approbation des états financiers 2017

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le rapport financier 2017 tel que présenté par monsieur Christian Gratton CPA - CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc.

QUE,

Le Conseil autorise le paiement des honoraires professionnels pour la préparation et l'audit du rapport financier 2017 au montant de 15 303,17\$ taxes incluses.

ADOPTÉE.

2.1.2 Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2018

2018-03-18716

Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le conseil autorise le renouvellement du mandat de vérification et de la préparation des états financiers 2018, de monsieur Christian Gratton, CPA, CMA de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc. au montant de 12,500\$ plus taxes.

ADOPTÉE.

2.1.3 Mandat de vérification – régime de compensation pour la collecte sélective

2018-03-18717

Mandat de vérification- régime de compensation pour la collecte sélective

ATTENDU QUE dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective, la municipalité doit présenter pour l'année 2017, une déclaration de reddition de compte attestée par un vérificateur externe;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate monsieur Christian Gratton, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., à préparer la reddition de compte dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective pour 2017.

ADOPTÉE.

2.2 Lecture et adoption des comptes fournisseurs

2018-03-18718

Adoption des comptes fournisseurs au 28 février 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 28 février 2018 pour un montant total de 179 857.79 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

Liste sélective des déboursés, payés par les chèques 20905 à 20970.

Les paiements directs 500131 à 500136.

Prélèvements 4588 à 4617.

QUE,

Les frais de déplacement et autres dépenses, payés à même les salaires, au montant de 943.13\$, soient également approuvés ;

QUE,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

ADOPTÉE.

2.3 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de février 2018

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de février 2018, pour une dépense totale de 44 558.92 \$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Claire Dinél, directrice générale et secrétaire-trésorière

2.4 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 28 février 2018

2018-03-18719

Rapport mensuel des revenus et dépenses au 28 février 2018

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le rapport des revenus et dépenses, au 28 février 2018, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

ADOPTÉE.

2.5 Budget révisé- Quote-part de la SQ

2018-03-18720

Budget révisé- Quote-part de la SQ

CONSIDÉRANT que les sommes payables pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 au montant de 238 324\$ excèdent le montant budgété de 200 000\$;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous accorde une aide financière de l'ordre de 21 909\$ afin de couvrir une partie de la hausse de la facture des services de police, pour l'exercice 2018;

CONSIDÉRANT le manque budgétaire de 16 415\$ malgré l'aide financière accordée;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun d'utiliser une partie du surplus libre pour combler le manque budgétaire afin de couvrir la dépense totale des sommes payables pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 ;

En conséquence Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le préambule fait parti intégrante de la présente résolution ;

Et QUE,

Les membres du Conseil approuvent l'écriture numéro 252 du budget révisé 2018, proposée par la direction générale afin de refléter la dépense réelle pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 soit la somme de 238 324\$.

ADOPTÉE.

2.6 Quote-part de la MRC de Papineau

2018-03-18721 Quote-part de la MRC de Papineau

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil autorise la dépense concernant la quote-part 2018 de la MRC de Papineau au montant de 125 622.45 \$.

QUE,

Le maire et la directrice-générale sont autorisés à faire le paiement total en trois versements en date du 1er mars, 1er juillet et 1er septembre 2018.

ADOPTÉE.

2.7 Remboursement 2018 au fonds de roulement

2018-03-18722 Remboursement au fonds de roulement
--

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil autorise le remboursement au fonds de roulement d'une somme de 14 358,67\$ prévu au budget 2018, compte de grand-livre numéro 03 61100 000.

ADOPTÉE.

**2.8 Rapport des frais encourus 2017 admissibles au programme PAERRL –
Entretien du réseau local 1 et 2**

2018-03-18723

**Rapport des frais encourus 2017 admissibles au programme PAERRL –
Entretien du réseau local 1 et 2**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Duhamel est en droit de recevoir une subvention relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) du ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) pour l'exercice financier de l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la subvention est de 103 321\$;

CONSIDÉRANT les exigences du ministère quant aux frais encourus et admissibles aux fins dudit programme;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La Municipalité informe le Ministère (MTMDET) que le total des frais admissibles au PAERRL (dépenses de fonctionnement, investissement en équipement) pour l'année 2017 est de 262 151\$ dépassant ainsi 90% du montant de l'aide financière accordée réparti de la manière suivante;

• Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) :	
Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	98 950\$
Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver	115 653\$
• Dépenses d'investissement	47 548\$
	<hr/>
	262 151\$

QUE,

La Municipalité de Duhamel informe le Ministère (MTMDET) de la véracité des frais encourus tels que présentés et que ces montants ont bel et bien été dépensés pour des routes locales 1 et 2.

ADOPTÉE.

3 MINE LAC À LA LOUTRE

4 QUESTIONS

5 DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

5.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de février 2018 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois de mars 2018* ».

5.2 Dossier vente pour taxes : autorisation de vente d'immeubles

2018-03-18724

Dossier vente pour taxes : autorisation de vente d'immeubles

La secrétaire-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 14 juin 2018, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale, Claire Diné prend les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau les immeubles identifiés audit état dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

ADOPTÉE.

2018-03-18725

Dossier vente pour taxes : autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU que la municipalité de Duhamel peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2018-03-18724;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, Claire Diné à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Claire Diné ou son remplaçant à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 14 juin 2018 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

ADOPTÉE.

5.3 Déclaration de propriété- ch. Preston et Lac-Doré Nord- Loi sur les compétences municipales

2018-03-18726

Déclaration de propriété- ch. Preston et Lac-Doré Nord- Loi sur les compétences municipales

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est prévalu des articles 73, 74 et 247.1 de la Loi sur les compétences municipales pour régulariser ses titres de propriété à l'égard du chemin Preston et du chemin du lac Doré-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière, toutes les formalités prévues ont été accomplies;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'accepter cette déclaration et d'autoriser sa signature;

Il est **résolu** à l'unanimité

D'autoriser le maire, monsieur David Pharand et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claire Dinél à signer pour et au nom de la municipalité la déclaration de propriété soumise au conseil.

ET

À publier la déclaration de propriété mentionnée précédemment au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Papineau.

ADOPTÉE.

5.4 Offre de service- Refonte du site internet de la Municipalité

2018-03-18727

Offre de service- Refonte du site internet de la Municipalité

ATTENDU la nouvelle *loi 122* visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

CONSIDÉRANT QU' il est prioritaire d'assurer un bon fonctionnement du site internet afin de rencontrer les besoins de diffusion de l'information municipale, un critère de la *loi 122*;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent l'Agence Web Amiral de la ville de Québec à procéder à la programmation d'un nouveau site internet au montant de 15 460\$ + taxes.

ET QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement des honoraires sur présentation de factures.

ADOPTÉE.

5.5 Autorisation de paiement facture 0077730 - achat d'une pelle avant camion 6 roues Freightliner 2012

2018-03-18728

Autorisation de paiement de la facture 0077730 - achat d'une pelle avant camion 6 roues Freightliner 2012

ATTENDU la résolution numéro 2018-02-18705 autorisant l'achat d'une pelle avant pour le camion 6 roues Freightliner 2012 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement de la facture 0077730 au montant de 19, 809.86\$ + taxes pour l'achat d'une pelle avant du camion 6 roues Freightliner 2012.

ADOPTÉE.

5.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement concernant la limite de vitesse sur certains chemins municipaux

Monsieur Michel Longtin présente le projet de règlement P2018-03 ayant principalement pour objet d'établir une limite de vitesse sur les chemins Lac-Gagnon Ouest, Grande-Baie et ses embranchements, Pointe-à-Baptiste, Camille-Poliquin, Épervier, Preston et ses embranchements. Lac-Doré Nord et ses embranchements ainsi que les rues à l'intérieur du périmètre urbain et donne avis de motion que ce projet sera soumis au conseil, avec ou sans modification, pour adoption lors d'une séance distincte.

6. DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Démission de monsieur Daniel René, directeur général adjoint et directeur à la gestion du territoire

2018-03-18729

Démission de monsieur Daniel René, directeur général adjoint et directeur à la gestion du territoire

ATTENDU la démission de monsieur Daniel René à titre de directeur général adjoint et directeur de la gestion du territoire;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de monsieur Daniel René, directeur général adjoint et directeur de la gestion du territoire qui prend effet le 30 mars 2018.

QUE,

Les membres du conseil remercient monsieur Daniel René pour son implication au sein de la municipalité de Duhamel depuis 4 ans.

ADOPTÉE.

6.2 Démission de madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale

2018-03-18730

Démission de madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale

ATTENDU la démission de madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale qui prend effet le 21 mars 2018 ;

QUE,

Les membres du conseil remercient madame Nathalie Brunet pour son implication effectuée au sein de la municipalité de Duhamel depuis 5 ans.

QUE,

Considérant que le renouvellement 2018 du contrat de madame Brunet n'a pas été adopté, le Conseil autorise les ajustements salariaux au 1^{er} janvier.

ADOPTÉE.

6.3 Mise à jour de l'organigramme et ajout de description des tâches

2018-03-18731

Mise à jour de l'organigramme – ajout de description des tâches

CONSIDÉRANT la dernière restructuration organisationnelle adoptée le 2 mai 2014 par voie de résolution numéro 14-05-17425;

CONSIDÉRANT QU' une mise à jour de l'organigramme ainsi que la description des tâches de l'adjointe administrative à la direction générale – finance s'impose suite à l'ouverture du nouveau poste ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil approuvent les modifications apportées à l'organigramme ainsi que l'ajout de description des tâches afin de tenir compte de l'embauche de l'adjointe administrative à la direction générale – finance.

ADOPTÉE.

6.4 Embauche de madame Liette Quenneville au poste d'adjointe administrative aux finances et autorisation de signature du contrat

2018-03-18732

Embauche de madame Liette Quenneville au poste d'adjointe administrative aux finances et autorisation de signature du contrat pour la période 2018 - 2019

CONSIDÉRANT le concours à l'interne pour le poste d'adjointe administrative aux finances ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale de retenir les services de madame Liette Quenneville pour le poste d'adjointe administrative aux finances ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil accepte la recommandation de la direction générale et embauche madame Liette Quenneville au poste d'adjointe administrative aux finances et autorise monsieur le maire David Pharand et madame la directrice générale Claire Dinel à signer pour et au nom du Conseil, le contrat de travail de madame Liette Quenneville, adjointe administrative aux finances pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE.

7. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de la Sécurité publique.

7.2 Formation de préposés à l'aqueduc

2018-03-18733

Formation de préposés à l'aqueduc

ATTENDU QU' il est nécessaire que deux autres employés soient formés pour la gestion du réseau d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT QU' une formation de préposés à l'aqueduc aura lieu à compter du 26 mars 2018 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent madame Sylvie Rose, préposée à l'entretien et monsieur Maxime Lapointe, chef de groupe de la voirie à suivre une formation de préposés à l'aqueduc qui aura lieu du 26 au 29 mars 2018 et du 3 au 6 avril 2018 au Centre de services de Buckingham de Gatineau.

QUE,

Les coûts d'inscription au montant de 1 627,40 \$ plus taxes par participant soient payés sur réception de la facture et que les frais inhérents à leur déplacement soient remboursés.

ADOPTÉE.

8. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

8.1 Compte rendu du département

Monsieur David Pharand donne le compte rendu concernant les activités liées au département des Travaux publics.

8.2 Programme d'aménagement durable des forêts (PDAF)- Projet tablier du pont Ernest Lac-Gagnon O.

2018-03-18734

Programme d'aménagement durable des forêts (PDAF)- Projet tablier du pont Ernest Lac-Gagnon O.

CONSIDÉRANT la réfection du tablier du pont Ernest sur le chemin Lac-Gagnon O.

CONSIDÉRANT une subvention accordée dans le cadre du programme d'aménagement des forêts (PDAF) au montant de 12K selon la résolution 2017-12-18652 ;

CONSIDÉRANT que les travaux consistent qu'à remplacer les bandes de roulement, donc aucune demande de CA n'est requis pour ces travaux ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil autorisent le début des travaux pour la réfection du pont Ernest sur le chemin du Lac-Gagnon O.

ADOPTÉE.

8.3 Demande de soumission publique – travaux de pavage des courbes et raccordement des chemins municipaux sur le chemin Lac-Gagnon Ouest

2018-03-18735

Demande de soumission publique – travaux de pavage des courbes et raccordement des chemins municipaux sur le chemin Lac-Gagnon Ouest

ATTENDU QUE les accotements, les courbes et les jonctions devront être pavés sur le chemin Lac-Gagnon O. suite aux travaux de réfection du chemin Lac-Gagnon O. inclus dans le programme de réhabilitation du réseau routier local (PIRRL), volet I;

ATTENDU QU' un appel d'offres public sera lancé pour la réalisation des travaux précités en rubrique ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le lancement de l'appel d'offres public pour le pavage des accotements, des courbes et des jonctions du

chemin Lac-Gagnon O et d'une partie de l'accotement dans la cote sur le chemin Tour-du-Lac.

QUE,

L'appel d'offres concerne aussi une demande de prix pour le pavage du stationnement de la caserne, le raccordement du chemin d'accès au garage et caserne ainsi que d'une plate-forme pour recevoir la réserve des agrégats sur le terrain du garage municipal.

ADOPTÉE.

8.4 Offre de service professionnels – préparation des plans et devis pour le remplacement d'un ponceau du chemin Lac Gagnon Est

2018-03-18736

Offre de service professionnels – préparation des plans et devis pour le remplacement d'un ponceau du chemin Lac Gagnon Est

CONSIDÉRANT le problème d'érosion en surface du chemin ainsi que de l'assise du ponceau, ce qui compromet la stabilité du chemin en plus d'acheminer une quantité importante de sédiments vers le lac Gagnon ;

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à N. Sigouin Infra-conseil le 14 août 2017 et la visite terrain qui a permis d'identifier les principaux enjeux et contraintes du site à l'étude;

CONSIDÉRANT l'estimation des coûts à 210 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a jugé opportun que ces travaux soient financés à même la TECQ ;

CONSIDÉRANT l'offre de service professionnels déposée par la firme N. Sigouin Infra-conseil pour la préparation des plans et devis et la surveillance partielle des travaux pour un montant budgétaire de 17 965\$ plus taxes;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil accepte l'offre de service professionnels déposée par la firme N. Sigouin Infra-conseil datée du 3 octobre 2017 pour un montant budgétaire de 17 965\$ plus taxes.

ADOPTÉE.

9. DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de la Sécurité publique.

10. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

10.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département de la Sécurité publique.

10.2 Mandat à la firme d'ingénierie N. Sigouin pour la descente de bateaux au lac Gagnon

2018-03-18737

Mandat à la firme d'ingénierie N. Sigouin pour la préparation de la documentation dans la demande du CA pour les travaux de réfection de la descente de bateaux au lac Gagnon

ATTENDU le départ de madame Chelsea Archambault, inspectrice en environnement et du manque de personnel pour permettre la préparation de la documentation exigée dans la demande de CA pour la réalisation des travaux de réfection de la descente de bateaux au lac Gagnon;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2017-07-18486 ayant pour objet d'autoriser madame Archambault à présenter et signer une demande du CA auprès des Ministères concernés dans ce dossier.

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil mandatent la firme d'ingénierie N. Sigouin à procéder au besoin et à un taux horaire prévu à l'offre de services professionnels datée du 25 juillet 2017, à la rédaction de la documentation nécessaire à la demande du CA pour les travaux de réfection de la descente de bateaux au lac Gagnon ;

ET QUE,

Les membres du conseil autorisent madame Claire Dinel, directrice générale à signer, pour et au nom du Conseil, tout document nécessaire à une demande du CA auprès des Ministères concernés dans ce dossier.

ADOPTÉE.

10.3 Autorisation du 2^{ième} versement- Programme suivi de la qualité de l'eau pour 4 cours d'eau et cartographie des herbiers de plantes aquatiques des 6 lacs- OBV

2018-03-18738

Autorisation du 2^{ième} versement- Programme de suivi de la qualité de l'eau pour 4 cours d'eau et cartographie des herbiers de plantes aquatiques des 8 lacs- OBV

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le conseil approuve le deuxième versement au montant de 10,167.75\$ + taxes dans le dossier du suivi de la Qualité de l'Eau et Cartographie des herbiers de plantes aquatiques réalisés par l'OBV RPNS.

ADOPTÉE.

10.4 Demandes de PIIA

10.4.1 Demande d'un PIIA- (Affichage) : 2162, ch. Lac-Gagnon Ouest

2018-03-18739

Demande d'un PIIA (Affichage) : 2162, ch. Lac-Gagnon Ouest

CONSIDÉRANT QU' une demande d'affiche commerciale a été déposée au service d'Urbanisme et que cette dernière est assujettie à la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA numéro 2013-10) pour la propriété sise au 2162, chemin du Lac-Gagnon Ouest.

CONSIDÉRANT QUE l'affiche proposée est assujettie aux dispositions du règlement de zonage numéro 2013-05 actuellement en vigueur.

CONSIDÉRANT QUE la demande a été analysée par le comité consultatif en urbanisme (CCU) et que ce dernier juge que la proposition du commerçant rencontre les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande favorablement la demande au Conseil de façon conditionnelle;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil endosse la recommandation du CCU et permet l'émission du permis pour la demande de PIIA citée en rubrique à la condition suivante :

1. Que le permis soit délivré dans les 3 mois suivant d'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

10.4.2 Demande d'un PIIA- (Affichage) : 1857, route 321

Madame Marie-Céline Hébert se retire de la table car il y a apparence de conflit d'intérêt dans ce dossier, considérant qu'il s'agit d'une demande de la part de Gestion Réno Construction inc.

2018-03-18740

Demande d'un PIIA (Affichage) : 1857, route 321

CONSIDÉRANT QU' une demande d'affiche commerciale a été déposée au service d'Urbanisme par Gestion Réno Construction Inc. et que cette dernière est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA numéro 2013-10) pour la propriété sise au 1857, route 321;

CONSIDÉRANT QUE l'affiche proposée est assujettie aux dispositions du règlement de zonage numéro 2013-05 actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été analysée par notre comité consultatif en urbanisme (CCU) et que ce dernier juge que la proposition du commerçant rencontre les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande la demande de PIIA favorablement au Conseil de façon conditionnelle;

Il est **résolu** à l'unanimité des personnes présentes

QUE,

Le Conseil endosse la recommandation du CCU et permet l'émission du permis pour la demande de PIIA citée en rubrique aux conditions suivantes :

1. Que toutes les autres enseignes soient enlevées;
2. Que suite au retrait des enseignes, le revêtement extérieur de la façade de la bâtisse soit nettoyé et que les panneaux installés dans les fenêtres soient retirés et remplacés par des matériaux plus esthétiques.

ADOPTÉE.

11. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

11.1 Compte rendu du département – Activités récréatives

Monsieur Michel Longtin, donne le compte rendu du département – volet activités récréatives.

11.2 Demande d'une aide financière – Fonds Fête nationale du Québec

2018-03-18741

Demande d'une aide financière- Fonds Fête nationale du Québec

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Madame Martine Caron, coordonnatrice en loisirs, tourisme et culture de la municipalité de Duhamel soit autorisée à préparer une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation d'une fête nationale du Québec 2018 à Duhamel.

ADOPTÉE.

11.3 Demande d'une aide financière dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau

2018-03-18742

Demande d'une aide financière dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau

ATTENDU QU'

une subvention est disponible dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil autorisent madame Martine Caron, coordonnatrice aux loisirs culture et tourisme à présenter une demande de subvention dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau en vue de bonifier les Concerts Duhamellois, notamment de prévoir l'achat d'un système de son mobile pour malentendants, d'un système d'éclairage pour tout évènement, création et présentation musicale d'une bande dessinée sur Duhamel réalisé par Christian Quesnel.

ADOPTÉE.

11.4 Journée Vie Active- 29^{ième} édition

2018-03-18743 Journée Vie Active- 29^{ième} édition
--

ATTENDU QU' une journée Vie Active est organisée dans le cadre de la 29^{ième} édition à Saint-André-Avellin, le mercredi 23 mai prochain ;

CONSIDÉRANT QUE le groupe de la Vie Active de Duhamel et autres personnes intéressées seront invités à y participer;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent un budget de 20\$ par résident de Duhamel pour leur participation à la journée Vie Active organisée dans le cadre de la 29^{ième} édition à Saint-André-Avellin, le 23 mai prochain.

ADOPTÉE.

11.5 Formation de sensibilisation aux loisirs pour les conseillers municipaux responsables des loisirs

2018-03-18744 Formation de sensibilisation aux loisirs pour les conseillers municipaux responsables des loisirs
--

ATTENDU QU' un atelier de sensibilisation aux bienfaits du loisir public se tiendra le 22 mars prochain à la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT QUE l'atelier mentionné ci-haut s'adresse aux élus municipaux responsables des loisirs;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent la participation de monsieur Gilles Payer et madame Marie-Céline à l'atelier de sensibilisation aux bienfaits du loisir public qui se tiendra le 22 mars prochain à la MRC de Papineau;

ET QUE,

Les frais de déplacements inhérents à cette formation soient autorisés.

ADOPTÉE.

11.6 Participation au Forum touristique : 20 mars 2018

2018-03-18745

Participation au forum touristique : 20 mars 2018

CONSIDÉRANT QU' un forum touristique aura lieu le 20 mars 2018
au Château Montebello sans aucun frais ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil autorisent monsieur David Pharand, maire, monsieur Michel Longtin et madame Marie-Céline Hébert à participer au forum touristique le 20 mars prochain ;

ET QUE,

Les frais de déplacements inhérents à cette activité soient autorisés.

ADOPTÉE.

12. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

13.1

14. VARIA

14.1 Souper bénéfice- Association pour les personnes handicapées de Papineau

2018-03-18746

Souper bénéfice- Association pour les personnes handicapées de Papineau

ATTENDU QU' un souper bénéfice est organisé le 17 mars prochain au profit de l'Association pour les personnes handicapées de Papineau au Complexe Whissell de Saint-André-Avellin;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent l'achat de deux billets au coût de 50\$ chacun pour monsieur Gilles Payer et madame Martine Caron afin de participer au souper bénéfice au profit de l'Association des personnes handicapées de Papineau qui se tiendra le 17 mars prochain.

ADOPTÉE.

14.2 Opposition à la vague d'élimination de guichets automatiques et de fermeture de points de services de Desjardins en Outaouais

2018-03-18747

Opposition à la vague d'élimination de guichets automatiques et de fermeture de points de services de Desjardins en Outaouais

- CONSIDÉRANT QUE** le Mouvement Desjardins a annoncé l'élimination des guichets automatiques de Plaisance, Notre-Dame-de-la-Salette et de Ripon;
- CONSIDÉRANT QUE** le Mouvement Desjardins a de plus annoncé la fermeture du point de services de Notre-Dame-de-la-Salette, afin de centraliser ses opérations à Val-des-Bois;
- CONSIDÉRANT QUE** cette vague d'élimination de guichets automatiques et de fermetures de points de services dure depuis plusieurs années et ne semble pas tirer à sa fin;
- CONSIDÉRANT QUE** cette vague cause des remous en Outaouais et ailleurs au Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** cette vague vise principalement les petites localités;
- CONSIDÉRANT QUE** cette vague contribue à la dévitalisation de nos régions;
- CONSIDÉRANT QUE** cette orientation va à l'encontre de la mission et de la raison d'être du Mouvement Desjardins;

POUR CES MOTIFS,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE,

La Municipalité de Duhamel signifie aux autorités du Mouvement Desjardins sa vive opposition à cette vague d'élimination de guichets automatiques et de fermetures de points de services en Outaouais et ailleurs au Québec.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE,

La Municipalité de Duhamel demande que le Mouvement Desjardins redevienne, comme par le passé, un important partenaire financier et bon citoyen corporatif pour toutes les petites localités du Québec.

QUE COPIE DE LA PRÉSENTE

Soit transmise à M. Guy Cormier, Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, à M. Pierre Perras, Vice-président du conseil régional Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec, à M. Philippe Harkins, Directeur général de la Caisse du Cœur-des-vallées, à M. Alexandre Iracà, Député de Papineau, à M. Denis Légaré et au Maire de Notre-Dame-de-la-Salette.

ADOPTÉE.

14.3. Demande au MTQ – Installation d'un radar-indicateur

2018-03-18748

Demande au MTQ- Installation d'un radar-indicateur

CONSIDÉRANT la sortie cachée du chemin Lac-Doré-Sud ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil demandent au MTQ d'installer un radar-indicateur de vitesse mobile sur la route 321 à l'intersection du chemin Lac-Doré Sud en direction nord afin de sensibiliser les automobilistes à réduire et respecter la vitesse permise de 50 km/h à cet endroit.

ADOPTÉE.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-03-18749

Levée de l'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

La séance soit et est levée à 21h35.

ADOPTÉE.

David Pharand
Maire

Claire Dinel
Directrice générale et secrétaire-
trésorière